

Projet pour les professions et métiers réglementés - La ministre Yolande James annonce que le Québec va soutenir les professionnels immigrants jusqu'à l'obtention de leur premier emploi

MONTRÉAL, le 15 déc. /CNW Telbec/ - La ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Mme Yolande James, a lancé aujourd'hui le tout nouveau projet IPOP pour l'Intégration en emploi de Personnes formées à l'étranger référées par un Ordre Professionnel. « Nous avons réalisé d'importants progrès en collaboration avec les ordres professionnels afin de faciliter la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger. Avec le projet IPOP, nous allons encore plus loin. Nous aiderons maintenant les professionnels formés à l'étranger et détenant un permis d'exercice d'un ordre professionnel à décrocher leur premier emploi au Québec », a déclaré la ministre.

Le projet IPOP est financé par Emploi-Québec et s'adresse aux personnes formées à l'étranger qui souhaitent exercer au Québec une profession régie par un ordre professionnel. Ainsi, les personnes dont la formation et les diplômes auront été reconnus par leur ordre professionnel pourront dorénavant être dirigées vers Emploi-Québec qui les aidera à trouver un premier emploi, notamment grâce à :

- «
- **un accompagnement pendant la durée du projet;**
 - **un soutien pour la recherche d'emploi;**
 - **une subvention salariale offerte à l'employeur pendant 30 semaines et une aide supplémentaire pour l'accompagnement en milieu de travail**
- »

« Comme la majorité des Québécois, je suis grandement préoccupée par le gaspillage de talents et de compétences. Souvent, tout ce qui manque à ces professionnels, c'est un employeur qui leur donne leur première chance d'acquérir une expérience de travail au Québec. C'est dans cette direction que travaille notre gouvernement car, en fin de compte, c'est toute la société qui y gagne », a expliqué Mme James.

La ministre était accompagnée de M. Jean-François Thuot, directeur général du Conseil interprofessionnel du Québec, et des représentants des ordres professionnels qui participeront au projet IPOP. Elle a profité de l'occasion pour annoncer la conclusion de deux nouvelles ententes de collaboration pour faciliter l'admission de professionnels formés à l'étranger avec l'Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec, d'une part, et l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, d'autre part.

« Les annonces que nous faisons ce matin ne sont pas le fruit du hasard. Elles ont été précédées de nombreuses actions de notre gouvernement et s'articulent autour de la volonté du premier ministre Jean Charest de créer un nouvel espace économique pour le Québec. L'immigration y joue un rôle de premier plan, comme elle en joue un pour l'avenir du Québec, un avenir que nous préparons avec détermination au moyen de projets comme IPOP », a conclu la ministre James.

Source :

Luc Fortin
Attaché de presse
Cabinet de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles
514 873-9940

Renseignements :

Claude Fradette
Direction des affaires publiques et des communications
Ministère de l'Immigration et des Communauté culturelles
514 940-1630